



MAIRIE
DE
MIEUSSY
HAUTE-SAVOIE
74440

Tél : 04.50.43.01.67
Fax : 04.50.43.14.24
mairie.mieuussy@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 janvier 2015
Compte rendu sommaire

Affiché en exécution de l'article L.121.17 du Code des Communes

Présents : MM Régis FORESTIER, Maire, Claudine DEMIERRE, Jean-François GAUDIN, Annie JORAT, Nicolas JACQUARD, Régis BERTHIER, Arnaud BOSSON, Christine BUCCHARLES, Delphine CAPRI, Sophie CURDY, Chantal LELEU, Arnaud MAGREZ, Daniel MERCIER, Eric MEYNET, Nadine MONTFORT, Anne PISSARD-MAILLET

Excusés : Gérard GUDEFIN, Xavier BOSSUT, Nathalie GONCALVES

Absent : Néant

Daniel MERCIER a été élu secrétaire de séance.

- 1) Le Conseil Municipal fixe le montant de la rémunération des agents recenseurs.
- 2) Il décide de revaloriser à compter du 1^{er} janvier 2015 les salaires horaires des agents communaux rémunérés à l'heure consécutivement à l'augmentation du SMIC.
- 3) Il vote, afin de régulariser des opérations d'ordre budgétaires de l'exercice 2014 :
 - ✓ Un supplément de 1 946 € en recettes d'investissement pour produits de cession d'immobilisation, le crédit de même somme étant prévu en dépenses,
 - ✓ Un virement de crédit de 420 € pour constater une opération patrimoniale.
- 4) Il approuve l'échange de terrains entre la Commune et les Consorts ROGET.
- 5) Il accepte la réduction de 11 m² de la surface de la placette publique de 97 m² jouxtant la résidence « Les Terrasses du Haut-Fleury » et le versement, en contrepartie, par la Société PALMYR'IMMO de la somme de 3 600 €, la surface de 11 m² étant rattachée comme terrasse à un appartement de la copropriété.
- 6) Dans le cadre des marchés de travaux relatifs à l'aménagement des abords de l'église, il autorise le Maire à signer un avenant de – 8 371,20 € TTC avec l'entreprise PLANTAZ Gilbert pour le lot 1 (VRD) et un avenant de 8 932,37 € TTC avec l'entreprise COMTE pour le lot 2 (maçonnerie-taille de pierre-crépi).
- 7) Il approuve la révision de l'aménagement de la forêt d'Herlionnaz pour la période 2015-2034.
- 8) Il autorise le Maire à signer la convention de financement établie entre le Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement pour les travaux de réhabilitation provisoire de la station d'épuration de Sommand.
- 9) Il approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre concernant la modification du siège social désormais à TANINGES.
- 10) Il donne son accord pour la signature d'une convention avec la SARL GIFFR'AMBULANCES susceptible d'intervenir comme prestataire secondaire sur le domaine skiable de Sommand en cas d'indisponibilité de la société « ambulanceroth ».
- 11) Il émet un avis favorable à la demande de branchement au réseau d'eau communal présentée par M. LORENZATO Christophe (Chemin de Sur la Côte).

Le Maire,
Régis FORESTIER

